

LA NOTE D'INTENTION (1)

(PARU DANS CINÉMAS CROISÉS N° 2, PRINTEMPS ÉTÉ 2002) ENTRETIEN AVEC CATHERINE FOUSSADIER

Catherine Foussadier est scénariste. Elle a écrit, coécrit et adapté de nombreux films. Elle mène régulièrement des ateliers d'écriture de scénario. Elle est également consultante et membre de diverses commissions de sélection de courts et longs métrages.

► **CC** : Pourquoi tu proposes de parler de la note d'intention ?

► **CF** : C'est toujours pour moi une question et un grand agacement, aussi bien en tant que scénariste qu'en tant que membre de commission, obligée d'en lire et d'en écrire. J'ai autant de réticence à les écrire qu'à les appréhender... C'est une véritable responsabilité. Autant je suis capable de voir pourquoi un scénario marche, comment, autant devant une note d'intention je me pose toujours la question de "à quoi ça sert" , « comment ça va être lu". Une note d'intention, ce n'est pas un palliatif aux défauts d'un scénario, ça ne doit pas aider à le comprendre, ça devrait éviter les propos généraux et moralisants qui semblent prendre en charge le destin du monde, ça ne peut pas et ne doit pas être la justification du projet ; personne n'a à se justifier du projet qu'il veut faire ; il ne faut pas confondre les intentions et les justifications des intentions. La note d'intention ne doit pas être écrite pour faire plaisir aux membres des commissions, pour séduire. La note d'intention doit être le lien entre le scénario et le tournage. Elle n'est pas faite pour donner des explications sur la psychologie des personnages ou sur le bien fondé d'un propos mais sur l'envie de cinéma.

► **CC** : L'envie de cinéma ?

► **CF** : De quel univers visuel d'où vient ce projet ? Qu'est-ce qui fait que ce projet particulier implique qu'il y ait du cinéma ? Y-a-t-il là une vraie nécessité de langage cinématographique ? Ce qui est intéressant dans les notes d'intention c'est ce qui ramène à l'aventure cinématographique. Pourquoi ce qui agit un auteur mériterait ce déploiement extraordinaire du cinéma ? Pourquoi déclencher tout le processus de réalisation du film, y compris faire travailler des gens à moindre coût (dans le cadre des courts métrages) ? L'argument habituel contre la note d'intention est que "le scénario doit se suffire en lui-même." Or, si on ne jugeait que le scénario, on jugerait de façon lacunaire. Heureusement, on leur accorde une autre confiance, un potentiel qui peut apparaître, même maladroitement, dans la note d'intention. Souvent l'apprentissage du scénario est transmis de manière désincarnée et restrictive. C'est, par exemple, la fameuse phrase, "on écrit ce qu'on voit", qui n'est pas recevable : il y a forcément des éléments qui ne sont pas visibles mais qui nourrissent tous les interlocuteurs d'un scénario, les intervenants des différents métiers du cinéma. On ne juge pas une note d'intention par rapport à la "grandeur" évoquée d'un sujet, mais par rapport à l'engagement cinématographique dans un sujet ; cela sanctionne ceux qui n'ont jamais pensé en termes cinématographiques, on peut s'interroger sur leur vrai désir de cinéma.

► **CC** : Concrètement, est-ce qu'une note d'intention doit prendre une forme particulière ?

► **CF** : Non. Chacun doit s'approprier sa forme. Chacun a droit à son humeur, son insolence, ses questions (un tournage répond à des questions pour en poser encore d'autres. Ce n'est pas un "produit fini"), sa colère si elle ne donne pas de leçon, son ironie, son interpellation. La pertinence des bonnes questions est intéressante même si aucune réponse n'est encore donnée. Chacun doit trouver la propre forme de sa note d'intention, y compris dans la longueur : chacun peut dire ce qu'il a à dire dans le temps qui lui correspond (1 à 3 pages est un bon compromis, au delà il ne s'agit plus de synthèse). Il s'agit de mettre en relation le nombre de pages avec la longueur du projet. Les notes d'intention qui ne m'ont pas déçue sont celles qui ont du tonus et de l'insolence, celles où se perçoit un vrai désir. Quand je repère dans une note d'intention quelque chose qui est de l'ordre de l'intention en marche, quelque chose de pas résolu, cela m'alerte, me donne envie.

La question de la note d'intention est une question importante car elle ouvre sur d'autres questions : celle de la place des auteurs et des censeurs, celle de la relation aux instances du cinéma (CNC, etc.). Ici on ne fait qu'ouvrir la question, il faudrait y revenir...